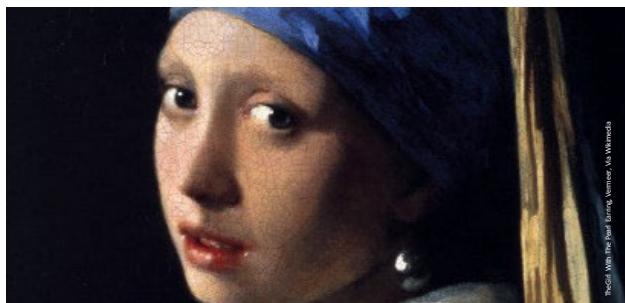


Coordonnateur(trice) en Établissement/Service Social et Médico-Social



> PUBLICS :

- Professionnels des secteurs social, médico-social, de l'animation, de la santé, en fonction réelle ou projetée de coordination d'équipes éducatives, sociales et/ou soignantes.

> PRÉ-REQUIS :

- Avoir un projet de formation en adéquation avec le projet professionnel.
- Avoir satisfait à la sélection sur dossier et à l'entretien le cas échéant.

> OBJECTIFS :

- Travailler leur positionnement dans leur fonction de coordonnateur auprès des différents acteurs institutionnels et partenaires
- Actualiser les connaissances des politiques sociales et des logiques institutionnelles.
- Développer des techniques d'implication et de participation des professionnels internes et externes.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Des apports de connaissances et méthodologiques.
- Des exercices oraux de mise en situation pour chaque stagiaire.
- Un Dossier écrit de Réflexion Professionnelle présenté oralement pour évaluation, à la fin du cycle devant un auditoire de professionnels du groupe et un formateur.

Les du programme

- Un rythme d'alternance court pour permettre une densité d'apprentissages, dans un aller/retour constructif entre formation et activité professionnelle propre au participant.
- Un accompagnement adapté, assuré par le responsable de formation et des formateurs-ressources.

> DURÉE : • 15 journées sur 5 mois (105 heures de cours).

> TARIF 2026

- 2 360 € net de taxes par participant.

Modalités / Délais d'accès : En présentiel ou distanciel / Jusqu'à 1 mois avant le début de la formation.
Site accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter



PROGRAMME

Le programme mobilise les 4 Domaines de Compétences suivants :

- DC 1 - Animer des équipes et coordonner l'action.
- DC 2 - Assurer un encadrement technique des équipes.
- DC 3 - Développer une dynamique et une méthode de veille.
- DC 4 - Développer et entretenir le travail en réseau.

Répartis en 3 Unités de Formation :

UF 1 : Politiques sociales et évolutions du secteur

- Le cadre législatif.
- Logique de projet, logique de service.
- L'institution : approche de l'organisation.
- La fonction : délégations, rôle et posture.
- Relations au cadre hiérarchique.

UF 2 : Une fonction transversale

- Animer une réunion.
- Informer et communiquer.
- Gérer les conflits.
- Mobiliser les compétences personnelles et collectives.
- Prévenir les risques psycho-sociaux.
- Accompagner la mise en œuvre des projets personnalisés.
- L'évaluation des activités, de la fonction.

UF 3 : Développer ses compétences

- Droit du travail et organisation du travail.
- Les écrits professionnels.
- Initier les coopérations et le travail en réseau.
- Organiser la communication externe.

> ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

- Présentation et soutenance orale d'un Dossier écrit de Réflexion Professionnelle.

> SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

- Si diplôme ou VAPP : DIRecteur d'organisation ou d'Entreprise d'Innovation Sociale
- Certificat d'Aptitudes aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité D'Intervention Sociale
- Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire